

- Présidence :** M. Gilles Rouffignat
- Membres présents :** Mmes. Isabelle Bonneau, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Laurent Fouché, Max Roulon, Jean-François Selle, Hervé Zago.
- Membres absents ayant donné un pouvoir :** MM. Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Vincent Goupillat.
- Membres absents :** Mmes. Véronique Autexier, Marion Moine, (excusées).
MM. Patrick Bourgoïn, Thierry Gobry, Nicolas Michel (excusés)
M. Patrick Frugier (non convoqué).
- Invités :** MM. Jean-Paul Chamoulaud, Claude Fort, Pierre Larrouy, Michel Piat.
-

Préambule

L'urgence de la réponse à donner au CNOSF pour le dossier en question nécessite une décision du Comité de direction avant le 1^{er} mai 2024. C'est la raison pour laquelle il a été convoqué en visio conférence.

SUJET « POUR DECISION »

1° - Proposition de conciliation du CNOSF pour le dossier Tchélé Arenas (CS.Leroy)

Le dossier ayant été adressé préalablement aux participants, il en est fait la synthèse par :

- Gilles Rouffignat, Président,
- Jean-François Selle, Secrétaire général,
- Pierre Larrouy, Président de la commission de discipline,
- Michel Piat, Président de la commission d'appel.

Tour à tour ils évoquent les faits, le traitement par les commissions concernées du District, l'appel au CNOSF, la proposition de conciliation de ce dernier.

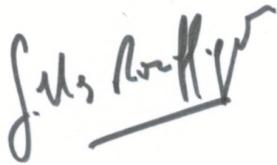
Un tour de table permet à chaque participant (élu(e)s ou invités) de poser ses questions et de faire part de ses commentaires.

Un consensus se dégage pour accepter la proposition de conciliation.

Décision 1 : le Comité de direction accepte à l'unanimité des 13 suffrages exprimés (présents et avis par mail) la proposition de conciliation du CNOSF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h 00.

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

